



Ville des Pavillons-sous-Bois

Le Maire

Monsieur Francis REDON
Président
Association "Environnement 93"
11, allée des Sources
93220 GAGNY

Le mercredi 2 octobre 2024

Cabinet du Maire
EB/085475

Objet : Enquête publique relative à la ligne 15 Est du GPE / Ville des Pavillons-sous-Bois

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance du courrier que vous avez adressé à Monsieur Jacques WITKOWSKI, Préfet de la Seine-Saint-Denis, au sujet de l'enquête publique relative à la régularisation de la DUP de la ligne 15 Est du Grand Paris Express et je vous en remercie.

Comme je vous l'avais annoncé lors de notre entretien téléphonique, je vous confirme que la ville des Pavillons-sous-Bois a bien participé à l'enquête publique afin que soient consignées ses fortes réserves quant au plan de circulation prévu pour les poids-lourds en charge de l'évacuation des gravats et de l'approvisionnement en béton du chantier de la gare de Bondy.

Vous trouverez d'ailleurs, en pièce jointe à ce courrier, l'avis d'information adopté à l'unanimité du conseil municipal qui s'est réuni, en séance plénière, le lundi 30 septembre dernier à l'hôtel de ville.

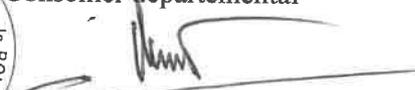
J'ai, par ailleurs, évoqué cette enquête publique, et l'importance d'y participer, auprès des directeurs d'établissements scolaires pavillonnais qui pourraient être impactés par ce plan de circulation – le collègue Eric Tabarly, l'école maternelle Eugène Fischer et l'école élémentaire Pierre Brossolette – ainsi qu'auprès des représentants des fédérations de parents d'élèves.

Je forme le vœu que la mobilisation de chacun permette la révision de ce plan de circulation et qu'une réflexion plus globale s'engage avec l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient municipales, départementales, associatives ou éducatives.

Je vous remercie et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.



Le Maire
Conseiller départemental


Philippe DALLIER

**Enquête publique en vue de la régularisation de la déclaration d'utilité publique de la ligne
15 Est du Grand Paris Express**

Avis de la ville des Pavillons-sous-Bois / Conseil municipal du 30 septembre 2024

La ligne 15 Est du Grand Paris Express reliera la gare de Saint-Denis – Pleyel à la gare de Champigny Centre. Elle facilitera les déplacements des habitants de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en assurant de nombreuses correspondances au sein de ses 12 gares (train, RER, métro, bus, tramway).

La ligne 15 Est a été déclarée d'utilité publique le 13 février 2017 à la suite d'une enquête publique. Cette déclaration d'utilité publique a été modifiée le 20 juin 2018 puis le 2 décembre 2021, également après enquête publique.

À la différence des précédentes enquêtes, l'enquête publique en cours n'a pas pour objet de présenter des modifications envisagées du projet de ligne 15 Est mais de porter à la connaissance du public des informations complémentaires à celles figurant dans l'étude d'impact afin répondre à une demande du Tribunal administratif de Montreuil.

Ces compléments concernent uniquement le chantier de la gare Bondy et portent sur les trois points suivants :

- un plan précis de circulation des poids-lourds chargés de l'approvisionnement et de l'évacuation des déblais du chantier de la gare Bondy,
- des données relatives aux incidences sur la qualité de l'air des flux de poids-lourds sur les axes routiers locaux au sein du secteur de la gare Bondy,
- des mesures pour éviter, réduire ou compenser les nuisances sonores à proximité immédiate de la crèche Janusz Korczak

En premier lieu, la ville des Pavillons-sous-Bois s'étonne de ne pas avoir été avisée officiellement de l'ouverture et de la tenue de cette enquête publique eu égard aux conséquences manifestes que le chantier de la gare de Bondy pourrait avoir sur son territoire et aux nuisances que pourraient subir ses habitants.

Dans le cadre de cette enquête publique, la ville des Pavillons-sous-Bois entend émettre des réserves sur le premier point, relatif au plan de circulation des poids-lourds chargés de l'approvisionnement et de l'évacuation des déblais du chantier de la gare de Bondy.

L'itinéraire retenu emprunte en effet l'avenue Franklin à Villemomble, l'avenue Louis Auguste Blanqui, l'avenue Anatole France devant le stade Léo Lagrange, l'avenue Eugène Fischer puis l'avenue Albert Thomas à proximité du collège Eric Tabarly et des écoles maternelle et élémentaire Eugène Fischer et Pierre Brossolette.

La ville des Pavillons-sous-Bois souhaite faire part de sa vive inquiétude quant à la sécurité des usagers du stade, notamment des nombreux enfants et adolescents qui fréquentent également le collège ainsi que l'école maternelle et l'école élémentaire.

Le stationnement sur l'avenue Anatole France, tout particulièrement aux heures d'ouverture du stade, rend par ailleurs la circulation automobile difficile tout comme le cheminement des piétons sur les trottoirs étroits de part et d'autre de la voie.

Le passage de ces poids-lourds accentuera le caractère accidentogène du carrefour, à feux tricolores décalés, situé au croisement entre l'allée Pierre Brossolette, l'avenue Albert Thomas et l'avenue Eugène Fischer où se croisent déjà de nombreuses voitures et les bus de la RATP (ligne 105).

En outre, et cette observation concerne le deuxième point soulevé dans le cadre de l'étude d'impact, la ville des Pavillons-sous-Bois souhaite faire part de ses fortes réserves quant aux conséquences de la mise en place de cet itinéraire en termes de pollution aux particules fines et de qualité de l'air.

En effet, l'augmentation des taux de pollution qui résultera de ces passages de poids-lourds pourrait avoir un impact certain en termes de santé publique pour les enfants accueillis au collège et dans les écoles ainsi que pour les usagers des équipements sportifs du stade Léo Lagrange.

Enfin, et cette remarque concerne le troisième point soulevé dans le cadre de l'étude d'impact, la ville des Pavillons-sous-Bois s'interroge sur l'approvisionnement du chantier en béton dans la mesure où le projet d'implantation d'une centrale à béton à proximité directe de la crèche départementale Janusz Korczak a été, à juste titre d'ailleurs, ajourné afin d'éviter d'importantes nuisances.

La ville des Pavillons-sous-Bois souhaite donc que des précisions géographiques relatives au lieu d'implantation de cette centrale à béton lui soient communiquées ainsi que le plan de circulation prévu pour les poids-lourds qui approvisionneront, quotidiennement, le chantier en béton.

Aussi, pour toutes ces raisons, la ville des Pavillons-sous-Bois souhaite que soit consigné dans les registres de l'enquête publique, qui prend fin le vendredi 11 octobre 2024, son opposition à la mise en place de ce plan de circulation des poids-lourds chargés de l'approvisionnement et des déblais du chantier de la gare de Bondy.